Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 16 (1878) **Heft:** 22 [i.e. 23]

Artikel: Un drame dans la neige : fin

Autor: Diguet, Charles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-184762

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

5º Plaisanterie de Bonaparte à ses soldats au sujet des pyramides d'Egypte;

6º Discours de M. X. au Grand Conseil, au sujet de l'assurance contre l'incendie.

Quand on aurait du monde à dîner on ferait jouer tout le répertoire; quand il serait au bout, cela recommencerait tout seul, ce qui divertirait infiniment la compagnie. Ah! par exemple, il y aurait à craindre les mystifications. En effet, qui empêcherait le premier venu de réciter devant un phonographe un discours de Calvin ou d'inventer un dialogue d'anciens et d'en débiter la reproduction comme authentique. Il faudrait ici l'examen de connaisseurs, comme pour distinguer une imitation d'un véritable meuble Louis XIII. Il y aurait à examiner si la prononciation n'est pas par trop moderne et quelle créance on pourrait accorder à l'opinion exprimée par Voltaire sur la mort de Louis XVI.

Eh bien! voici que la quatrième page des journaux nous apporte une autre merveille: c'est le microphone, un téléphone tellement perfectionné qu'on entend, dit l'annonce, marcher une mouche à dix lieues. Est-ce pieds nus, me suis-je demandé en lisant cette nouvelle stupéfiante, et j'allais télégraphier à l'inventeur pour le lui demander, quand je me suis ressouvenu de ce personnage qui entendait pousser l'herbe, ce qui est encore plus fort.

Je ne serais donc point surpris qu'on inventât un microphone à crochet ou crochetophone, que l'on accrocherait sournoisement au vêtement de n'importe qui, moyennant quoi vous entendriez ses pensées, grâce aux vibrations qu'elles ne peuvent manquer d'imprimer à sa matière cérébrale. Que de découvertes! Combien les affaires se simplifieraient! Que de folles entreprises on éviterait! Par exemple, un futur financier viendrait exposer à un futur Conseil fédéral les devis d'un futur St-Gothard. Vite on lui appliquerait, à son insu, le crochetophone et on l'entendrait penser : « Mes devis sont trop bas, mais, une fois l'affaire en train, il faudra bien qu'elle se finisse et que mes imbéciles de compatriotes s'évertuent à trouver l'argent nécessaire. » Aussitôt le financier serait renvoyé avec les égards qui lui seraient dûs.

Impossible, des à présent, de prévoir tous les avantages et les inconvénients de ces découvertes; mais n'empêche que nos petits-neveux vont se faire avec cela une existence impayable. Allons, grand bien leur fasse!

Ed. C.

Onna tchivra que ne bâi pas prâo, soi-disant.

Tot a tsandzi dü la révejon. Oreindrâi lè païsans veindont lo lacé à n'on lacéli, tiront lâo mounia ti lè mâi et tot est de. Lè z'autro iadzo cein n'allâvè pas dinsè; dein ti lè veladzo lâi avai dâi sociétâ dè fretéri iô méclliâvont ti lâo lacé po férè la toma. L'eingadzivont on fretâi du la St-Déni à la montâïe et cé qu'avâi lo lacé lo dévessai nourri. Lâi avai assebin onna coumechon avoué on président, po eingadzi lo

fromadjão et po convoquâ lè z'asseimbliaïès et dè sa-t-ein quatôzè fasont sondâ. Tsacon avâi on écoualetta avoué on nimerô et quand on vegnâi colâ, on l'eimpliessâi et on lâi pliondzivè l'éprovetta et ma

fâi gâ! quand ne sondâvè pas prâo.

La véva d'amont, qu'on lâi desâi la Madelon, batsîvê cauquiè iadzo son lacé, à cein qu'on desâi, et on dzo que le l'avâi gaillâ rapondu, m'einlévine se ne firont pas sondâ, que ma fâi le fe pinchà. On la fe veni à l'asseimblâie po s'espliquâ et le sacremeintà que diabe la gotta d'édhie l'avâi met. Sa bouéba qu'étâi avoué lli et qu'étâi 'na tota rusâïe, lâo fe : L'est mè qu'é ariâ la vatse et vo vu derê coumeint l'est z'u : Y'é prâi lo seillon po bailli à bâirè à la tchivra dévant, et n'é pas vouâiti se restâvê oquie âo fond, que sè pâo bin que cllia roûte dè cabra n'aussè pas tot bu.

— Eh bin! se dit la Madelon! vo vâide que n'est pas de noutra fauta et qu'on n'ein pâo pas dâo mé;

l'est cllia pesta dè tchivra!

Mâ tot parâi la sociétâ ne vollie pas condanâ la béte, mâ oï bin la Madelon que s'ein allâ ein tchurleint et ein deseint à sa felhie : L'est ton guieux d'oncllio François que ne pâo pas no cheintre du que s'est partadzi avoué ton pére quand lo péregrand est moo, et pi lo syndico, que no z'ont fé condanâ. Sein leu n'aria pas cllia vergogne. Clliâo coquins!

Pas mé de houit dzo aprés, vouaiquie l'oncllio François qu'est ein tsecagne avoué lo syndico, mémameint que sè sont vouistà onna né ào cabaret.

— Eh! tsaravoutès, que dese à sa bouéba la Madelon quand le cein su : Yé voudré que lo syndico medzâi l'oncllio François et que l'oncllio François fassè crévâ lo syndico!

UN DRAME DANS LA NEIGE

FIN

Sans proférer une parole, je déposai Louise devant le feu. Je mis la main sur son cœur : il battait, Louise vivait. Je la couvris de baisers, et en quelques secondes elle se ranima. Elle ouvrit les yeux.

- Georges, demanda-t-elle?

Ma tâche n'était point finie, l'autre infortuné manquait. Je me remis immédiatement à la recherche du malheureux. Allais-je le retrouver vivant?

Le chien me suivit presque joyeux. Cette fois, j'avais un guide. Arrivé auprès du marais, j'appelai: pas de réponset qu'était devenu le domestique! Je suivais le chien qui, de temps en temps, écartait la neige avec son museau; il me conduisit à gauche de l'endroit où j'avais trouvé ma Louise. La neige était moins épaisse, et l'on remarquait que les herbes avaient été foulées. J'avançais toujours, quand j'aperçus la lanterne du domestique. Je le hélai et me dirigeai à sa rencontre: le chien flairait toujours la neige. Nous étions exténués. Evidemment, nous nous trouvions sur le lieu du sinistre; Georges n'avait pas dû quitter Louise. Mais comment, par une nuit pareille, sous la neige, retrouyer quelque chose! Chaque pas que nous faisions était perilleux.

Je ne vous dirai point quelles angoisses me brisaient le cœur. L'infortuné était peut-être là, à nos côtés. Le jour nous surprit transis, mais les premières lueurs de l'aube ranimèrent notre courage. Nous allions enfin y voir. Hélas! le jour que nous attendions allait nous édifier sur l'étendue de notre malheur. Comme, afin de hâter notre fatale découverte, la neige avait cessé; piétinée par nous, elle laissait

apercevoir l'herbe en quelques endroits.

Le domestique poussa un cri! Il venait d'apercevoir le fusil de Georges; c'était donc là qu'il avait péri! J'avançais, quand en mettant le pied derrière une touffe d'ajoncs, je sentis que j'enfonçais. J'étais, en effet, sur une des sources redoutables. Au bord de cette fontaine, qui ne mesurait pas plus de 1 mètre 30 c. de diamètre, était le fidèle chien du jeune homme. L'animal avait la tête à moitié dans la vase: le poids seul de son corps resté sur le terrain solide l'avait empêché de disparaître. Le collier avait été tenaillé par une main désespérée, il était presque arraché. J'attirai le cadavre de l'animal; la main de Georges n'avait point abandonné le collier, et elle s'était raidie dans une dernière convulsion en serrant son chien duquel il espérait le salut. Nous sortimes du trou le malheureux enfant, arraché subitement à la vie par une mort affreuse.

Tel fut le dernier mot de ce drame!

Louise était reveuue à elle, comme je vous l'ai dit. Quelle nuit la pauvre mère passa auprès de son enfant, en proie au plus terrible délire! Au bout de huit jours, elle fut enfin hors de danger. Elle savait la vérité! n'avait-elle pas assisté aux horribles péripéties de ce drame terrible! Seconde par seconde, elle avait recu l'agonie de son fiancé.

Un mois après ce lugubre événement, voici ce qu'elle nous

a raconté.

Arrivés au marais proprement dit, Georges la pria de se tenir aux abords, pendant qu'il irait faire une excursion du côté des mares que bordaient des roseaux. Il marchait à petits pas, riant lui-même de ses méprises, alors qu'il enfonçait quand il croyait avoir pied. Elle lui disait de revenir, sinon qu'elle allait le rejoindre. Il marchait toujours, et elle, sans trop savoir comment, elle s'était mise en route dans sa direction. Un canard se lève: Georges fait feu et le tue. A ce moment-là, elle n'était qu'à une vingtaine de pas de lui. Le froid était intense, et elle ne pouvait plus tenir son fusil, dont le canon glacé lui engourdissait les doigts. Georges la conjura de rebrousser chemin; mais lui, après avoir ramassé son canard, poursuivit sa route dans la direction des mares. Incapable d'avancer, Louise songea à retourner. Tout-à-coup, un cri aigu se fit entendre; et, se retournant, elle vit son Georges qui s'abimait dans une fondrière! elle le vit låcher son fusil et s'accrocher instinctivement à son

L'animal aboya pour demander du secours, mais peu à peu, la victime, tout en cherchant à saisir les herbes avec l'autre main, disparut.

Elle voulut courir vers lui, mais lui criait désespéré! « N'ap-

prochez pas »!

Autant que le lui permit son engourdissement, elle marcha vers le lieu du sinistre, buttant de ci de là. Elle ne voyait plus que la tête. Enfin Georges poussa un cri déchirant:

- Ma Louise!

Ce fut tout! elle ne vit plus que la main qui tenait le cou du chien.

Elle tomba sans connaissance sur une touffe de joncs. Quelques minutes après, il lui sembla entendre les aboiements du chien; mais le froid terrible et la neige l'eurent bientôt plongée dans l'état d'anéantissement dans lequel nous la trouvâmes.

Voilà, dans ces moindres détails, ce drame affreux qui a fait de ma chère Louise une fleur fanée, qui, j'en ai bien peur, ne revivra jamais sa belle vie d'autrefois.

En prononçant ces dernières paroles, le père désolé versa d'abondantes larmes.

- Vous comprenez, ajouta-t-il, l'impression qu'elle a ressentie en voyant la neige. Depuis un an, rien n'a jamais pu la distraire, elle ne pense qu'à son Georges..... elle en

Il n'y avait pas de consolations à apporter à une aussi légitime douleur ; les fagots de l'âtre étaient consumés. Je serrai la main du vieillard, et je montai à ma chambre. Quand je fus seul, je contemplai à travers la vitre la plaine blanche; la neige continuait à tomber. Alors, moi, qui jusquelà, avait tant aimé ce blanc linceul, je le trouvai lugubre. Ces beaux flocons, qui font les délices des enfants, me parurent bien tristes.

Toutes ces belles poésies qui m'avaient tant séduit jetait à mes oreilles des notes sévères. Je pensais à la terrible histoire qu'on venait de me raconter, je songeais aux déshérités, à ceux qui n'ont pas de bûche pour réchauffer le foyer!

Je fermai mes rideaux pour ne plus voir voltiger ces vo-

lées d'étoiles blanches.

Le lendemain, je crus avoir fait un mauvais rêve. Hélast quand nous nous trouvâmes réunis, et que je vis Louise aussi blanche que la neige, se soutenant à peine, je vis bien que les rêves ne tracent pas des sillons aussi profonds!

CHARLES DIGUET.

Il est certaines occasions où un étranger, qui ne saurait pas que Lausanne est une ville protestante, pourrait facilement se croire dans une cité catholique, en entendant nos nombreuses sonneries. Voici entre autres celles de mardi dernier :

5 heures du matin. Réveil.

6 heures 3/4. Cloche du Collège.

9 heures 1/2. Grosse cloche de la cathédrale, appelant nos législateurs au château.

10 heures. La cloche du Grand Conseil annongant l'ouverture de la séance.

Midi. Cloche de la cathédrale.

1 heure 3/4. Cloche du Collége.

3 heures. Cloche de St-François, prière et bap-

3 heures 1/4. Cloche du Conseil communal.

5 heures. Même cloche.

9 1/2 du soir. Cloche de la retraite.

Il y a quelques années, un milicien se présenta devant le conseil de réforme et demanda à être exempté du service militaire. A l'appui de sa demande, il produisit la déclaration suivante, qui lui avait été délivrée par un mège très renommé dans sa contrée :

« Je déclare avoir remis à G... les côtes du côté gauche des longues, dont une était cassée et une autre dehors de sa place et lui avoir fait plusieurs visites à domicile et les autres chez moi. G... s'en sentira encore longtemps vu que je le traite encore. C'est ce que je déclare. »

- CREW Un brave homme fait emplette de deux exemplaires du Messager boîteux de Berne et Vevey.

- Pourquoi deux almanachs? lui dit sa femme quand il rentre à la maison.

- Oh! c'est que vois-tu! il y a des histoires si tellement jolies, que j'ai envie de les lire deux fois.

- Fais-moi peur, disait B... à M...

— Pourquoi cela? — J'ai le hoquet... si tu me fais peur, cela passera tout de suite.

- Eh bien!... (avec force) prête-moi cinq cents francs?

- Hein!... merci, c'est passé.

L. MONNET.